Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20261013-DEL_2026_66-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC

2026/66

Séance du 13 Octobre 2026

Nombre de Conseillers : Présents : Absents : Pouvoirs : Votants :

Date de la convocation : 5 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize octobre, à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : M. BERHAULT Y ; LUCIENNE A ; GOUVARY G ; CHEVALIER L ; HENRY C ; BERTHEU C ; TRAVERT M ; BERTHEU J-M ; BIGNON S ; CHRETIEN B ; COMMEREUC P ; FONTAINE G ; FROUGET L ; MANIVEL S ; OGIER J

Absents excusés :

Pouvoirs :

Monsieur OGIER Johan a été nommé secrétaire de séance.

2026/66 : TRAVAUX : APPROBATION DEVIS RENOVATION ECOLE

Monsieur Le Maire rappelle la nécessité de réaliser des travaux de rénovation au sein de l'école de Sévignac, afin d'améliorer les conditions des élèves, du personnel, ainsi que la sécurité et le confort des locaux.

Monsieur Le Maire présente les devis retenus par le Maître d'ouvrage GPH CONCEPT.

Principaux postes de dépenses (par nature/lot)	ENTREPRISE	**Montant HT**	**Montant TTC**
Terrassement / Démolition	AMDP	4 780.58 €	5 736.70 €
Couverture	EMJ	4 101.00 €	4 511.10 €
Menuiseries extérieures	MEHEUST	12 785.20 €	15 342.24 €
Isolation/Cloison/Doublage	AMDP	26 325.62 €	31 590.74 €
Menuiseries intérieures	AMDP	7 600.24 €	9 120.29 €
Electricité	MANIVELLE	5 410.00 €	6 492.00 €
Sols	GESNIS FERES	19 195.47 €	23 034.56 €
Sous-bassement cantine	AMDP	4 460.00 €	5 352.00 €
Peinture	PIEDVACHE	7 495.05 €	8 994.06 €
TOTAL		**92 153.16 €**	**110 173.69 €**

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20261013-DEL_2026_66-DE

APPROUVE les devis retenus par le Maître d'ouvrage GPH CONCEPT relatif aux travaux de rénovation de l'école de l'école de Sévignac pour un montant de 110 173.69€.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

AUTORISE Monsieur Le Maire à engager les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux, dans le respect des règles de la commande publique applicables.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dans les limites de ses délégations et habilitations.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire,
Yvon BERHAULT